



**Région
de Nyon**

Stratégie de développement régional 2025-2029

Décembre 2024



Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Résumé exécutif.....	4
3.	Objectifs et méthodologie de la stratégie	5
3.1	Approche et étapes de réalisation	5
4.	Contexte 2025-2029.....	7
4.1	Caractéristiques socio-économiques régionales.....	7
4.2	Un tourisme local à ancrer	8
5.	Bilan de la stratégie 2019-2023	9
5.1	Principales réalisations	9
5.1.1	Conditions-cadres.....	9
5.1.2	Tourisme de nature et culturel	10
5.1.3	Filières endogènes de valorisation des ressources naturelles.....	11
5.1.4	Économie génératrice d'innovation.....	12
5.2	Perception des prestations de la Région et attente des communes membres	12
5.3	Conclusion et pistes d'amélioration	14
6.	Analyse SWOT de la région	16
6.1	Objectif et méthodologie	16
6.2	Synthèse de l'analyse	17
7.	Stratégie 2025-2029.....	20
7.1	Description des axes stratégiques et objectifs.....	22
7.2	Axe 1 : Conditions-cadres et gouvernance.....	22
7.3	Axe 2 : Tourisme et activités régionales.....	23
7.4	Axe 3 : Valorisation des ressources et circuits courts	24
7.5	Axe 4 : Innovations et compétences.....	26
8.	Mise en œuvre de la stratégie	28
8.1	Schéma des acteurs et rôles.....	28
8.2	Processus de suivi de mise en œuvre de la stratégie.....	30
8.3	Communication de la stratégie	31
8.4	Processus d'obtention des soutiens LADE/NPR	32
9.	Annexe : Modèle d'efficacité	33

1. Préambule

La Région de Nyon est une association de droit public qui a pour but le développement régional. Dès sa création en 2004, les communes ont confirmé leur volonté de mettre en commun des ressources en faveur de ce développement et de doter l'association d'une mission pluridisciplinaire¹. Les rôles de l'association sont définis statutairement entre autres en faveur du développement socio-économique et touristique, le pilotage du plan directeur régional, la mise en œuvre des stratégies régionales de la mobilité, de l'environnement, de la culture et du sport.

L'association est pilotée par un Comité de direction, organe exécutif composé de neuf membres qui rend compte au Conseil intercommunal, organe délibérant composé de 104 conseillers intercommunaux (décembre 2024). Le Secrétariat régional assure l'administration et est doté d'une équipe de professionnel(le)s qui apportent conseil, expertise et accompagnent des projets d'intérêt régional.

La Région de Nyon est reconnue par l'Etat de Vaud, comme un organisme de développement régional au titre de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). Dans ce cadre, une convention lie le Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) à la Région de Nyon. Le document a pour but de définir les modalités du soutien cantonal et les principes de la collaboration. Chacune des dix associations de développement régional du canton est ainsi liée à l'Etat de Vaud, élabore et met à jour sa propre stratégie régionale, tel que défini à l'article 12, al. 1, let. C de la LADE. Des objectifs et des indicateurs permettent d'évaluer les domaines d'action de la stratégie, puis de l'adapter en conséquence.

A la signature de la convention 2024-2027 avec le DEIEP, la Région de Nyon a activé la mission optionnelle hors LADE concernant la mobilité d'entreprise, permettant ainsi d'obtenir un soutien financier complémentaire pour son programme PMiE², mené depuis 2019 à l'échelle régionale.

La durée d'une stratégie régionale est prévue sur une période de quatre à cinq ans. La précédente stratégie de la Région de Nyon, validée par le Conseil d'Etat, couvrait la période 2019-2023. D'entente avec le Canton, elle a été reconduite pour une année. Le présent document porte ainsi sur la stratégie de développement régional pour la période 2025-2029. Après avoir dressé un bilan du développement régional et des actions menées par la Région de Nyon pour la période 2019-2023, celui-ci en identifie les enjeux, définit les objectifs et pose le cadre d'action régionale pour les cinq prochaines années.

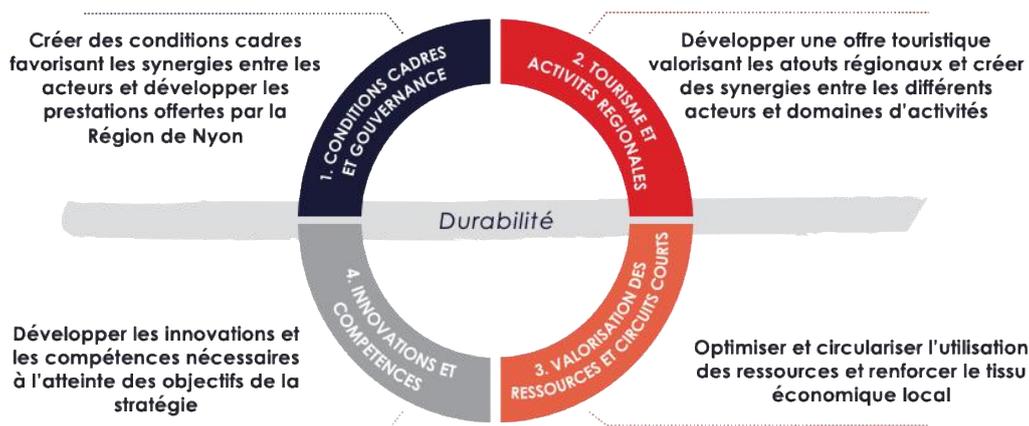
Toute démarche qui sollicite des soutiens financiers cantonaux dans le cadre de la LADE doit, conformément à celle-ci, s'inscrire dans la présente stratégie de développement régional.

¹ Statuts fondateurs en 2004, statuts révisés en 2011, validés en 2017

² Plans de mobilité interentreprises

2. Résumé exécutif

La stratégie de développement régional s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique régionale de la Confédération (NPR) et de la politique cantonale d'appui au développement économique (PADE). Elle pose le champ de l'action régionale en vue de réunir l'ensemble des conditions qui favorisent un développement de qualité.



Les 4 axes de la stratégie régionale 2025-2029 sont représentés ci-dessus, ainsi que leurs objectifs opérationnels. Ils ont été définis sur la base du bilan de la stratégie précédente et l'identification des enjeux régionaux à travers un travail d'analyse et de consultation des communes et responsables sectoriels de la Région de Nyon.

Ces axes s'inscrivent dans la continuité de la stratégie précédente, en renforçant plusieurs aspects-clés intégrés dans des domaines de mesures :

- Le maintien et l'amélioration de conditions-cadres favorables au développement régional, en particulier en termes de collaborations, de nouveaux services à développer pour les entreprises ou encore de mobilité régionale
- Le développement de synergies entre les différentes formes de tourisme, en particulier tourisme d'affaires et de loisirs, mais également avec l'offre sportive et culturelle et la valorisation du patrimoine régional, qui constituent des atouts régionaux
- Le renforcement des compétences complémentaires à l'innovation pour développer et ancrer les savoir-faire régionaux
- L'élargissement du périmètre de valorisation des ressources, en poursuivant le développement de la filière bois tout en considérant d'autres opportunités liées aux circuits courts et à l'économie circulaire
- La durabilité (économique, sociale et environnementale) comme composante transversale qui sous-tend chacun des axes en étant concrètement intégrée dans les critères de sélection des soutiens apportés et projets menés par la Région de Nyon

Pour mettre en œuvre cette stratégie, continuer à construire les collaborations entre les différents acteurs de la région et autres partenaires est essentiel. La présente stratégie propose également de donner une vue d'ensemble de ces acteurs et de leur rôle dans la mise en œuvre des mesures identifiées, y compris en termes de processus de suivi des objectifs ou de demande de subvention.

3. Objectifs et méthodologie de la stratégie

Les **principaux objectifs** de la stratégie régionale 2025-2029 de la Région de Nyon sont les suivants :



Répondre aux exigences du Canton pour les organismes de développement économiques régionaux et servir de cadre pour l'octroi des soutiens LADE



Contribuer à l'essor économique du district de Nyon, grâce à des objectifs de développement qui créent l'adhésion et un plan de mesures pour les atteindre



Gagner en efficacité, grâce à une mise en commun des ressources et des modes de collaboration bien définis entre région, communes et partenaires



Faciliter l'accès aux financements, grâce un cadre clair à une mise en cohérence des politiques et mécanismes (entre communes, Canton, Confédération)



Assurer le monitoring du développement régional, grâce à un dispositif et des indicateurs mesurables

Cette stratégie s'adresse donc à la fois au Canton, pour cadrer le cofinancement des projets régionaux, aux porteurs de projets qui pourront bénéficier de ces financements et à leurs partenaires, et surtout aux communes membres, en proposant une vision intégrée du développement régional pour répondre à leurs besoins et concrétiser les opportunités identifiées.

3.1 Approche et étapes de réalisation

Suivant une approche intégrée, la stratégie régionale 2025-2029 présente une vision du développement socioéconomique durable qui s'appuie sur les outils de planification territoriale et qui s'articule avec les domaines d'activités coordonnés par la Région de Nyon, à savoir l'environnement, la mobilité, la culture, le sport, le tourisme et l'économie, ainsi que le plan d'action de la législature en cours (voir schéma ci-après).

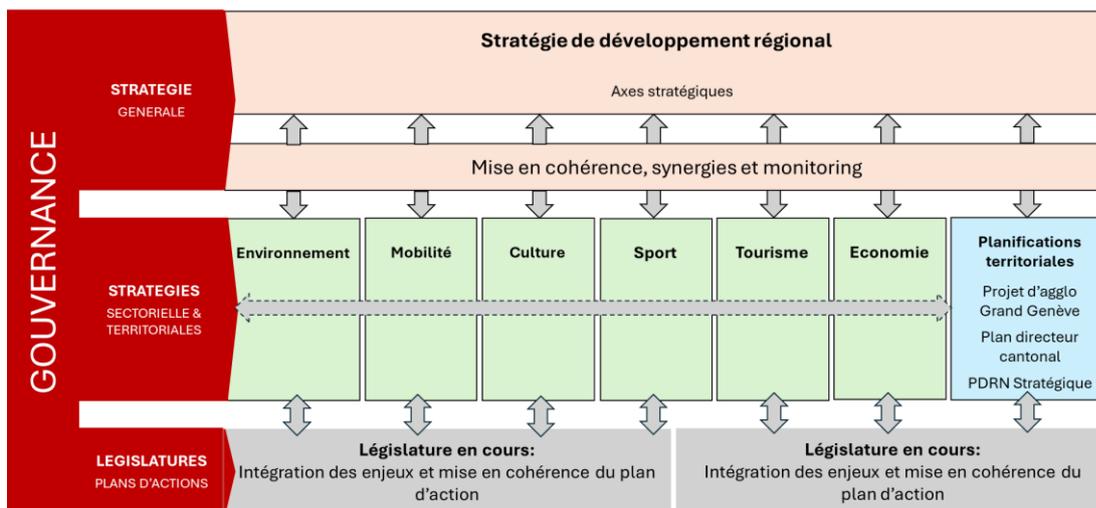


Figure 1: Approche intégrée de la stratégie de développement économique régional

La stratégie régionale 2025-2029 a ainsi été élaborée avec le Secrétariat de la Région de Nyon permettant d'assurer la cohérence avec les différentes stratégies sectorielles. Les communes membres ont également été intégrées dans le processus via un sondage et des entretiens. Une réunion de cadrage s'est déroulée avec le Comité directeur (CODIR) de la Région de Nyon.

Voici les **principales étapes de réalisation de la stratégie**, menées entre avril et décembre 2024 :

1. Lancement et cadrage

- Collecte de la documentation (plans de législature, stratégies sectorielles, planifications territoriales, base de données de la Région de Nyon)
- Séance d'engagement avec l'équipe de la Région de Nyon
- Entretiens de cadrage

2. Analyse et co-construction de la stratégie

- Questionnaire aux communes membres
- Atelier de consolidation avec le CODIR
- Atelier de consolidation avec les collaborateurs

3. Rédaction de la stratégie

- Suivi et coordination SPEI
- Finalisation du document de stratégie
- Validation par le CODIR et le SPEI

Ces étapes ont permis d'élaborer les différentes composantes de la stratégie, dont les principales sont listées ci-dessous :

- Bilan des prestations et réalisations de la Région de Nyon
- Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) de la région en matière de développement économique
- Identification des principaux enjeux régionaux, formulation d'axes stratégiques et domaines de mesures
- Élaboration d'un schéma d'acteurs et description des rôles pour la mise en œuvre
- Présentation du processus d'obtention des soutiens LADE/NPR
- Description du processus de suivi de la stratégie, basé sur les indicateurs du modèle d'efficacité (en annexe)

4. Contexte 2025-2029

Depuis la création de la Région de Nyon il y a 20 ans, la dynamique démographique et économique du district de Nyon n'a cessé d'évoluer. Si la croissance semble particulièrement visible depuis 2004, cette tendance est bien antérieure. En termes économiques, elle se décline tant par la création de sites d'entreprises importants disséminés sur le territoire, que par la tendance des entreprises locales à vouloir rester sur ce territoire doté d'une grande attractivité économique. Malgré les bouleversements provoqués par la récente pandémie, notamment au niveau des habitudes de travail, le district de Nyon reste une zone d'implantation recherchée par les entreprises, qui bénéficie de services de qualité dans de nombreux domaines, tels que les transports publics, l'offre touristique ou culturelle. Ces différents avantages participent au développement régional et contribuent au positionnement de la région.

Face aux défis croissants liés au changement climatique, il est essentiel que le dynamisme vécu par la région de Nyon s'accompagne désormais de mesures intégrant pleinement les impératifs de la transition écologique. Cette démarche nécessite une approche globale, touchant l'ensemble de la chaîne de valeur économique. L'économie circulaire, en particulier, doit devenir un pilier central de la stratégie de développement régional, guidant les actions de la Région dans de nombreux domaines pour répondre aux enjeux actuels et futurs.

4.1 Caractéristiques socio-économiques régionales

La population du district de Nyon est en constante croissance. Elle a dépassé les 105'000 habitants en 2023, plaçant notre district à la 2^e place après celui de Lausanne en termes de population dans le canton de Vaud.

Depuis 20 ans, les 47 communes qui le composent font face à un développement croissant dans de nombreux domaines. Au niveau démographique, entre 2019 et 2023, le district compte sur une augmentation de 5% de sa population résidente. Pour ce qui est de l'emploi, le district était doté en 2022 de près de 40'000 équivalents plein temps pour 8295 entreprises soit 6% d'EPT en plus et 5% d'entreprises supplémentaires par rapport à 2019. En ce qui concerne les secteurs économiques représentés, la part de personnes travaillant dans le tertiaire reste très importante avec plus de 80% des emplois équivalents plein temps, dont un grand nombre sont des pendulaires.

En 2024, le district de Nyon conserve la dynamique économique qui a marqué son histoire et assoit sa place au centre des échanges culturels, touristiques, socio-économiques et de mobilité de l'arc lémanique. Ainsi, la région peut s'affirmer aujourd'hui comme une centralité économique de l'ouest vaudois. Elle est par ailleurs reconnue comme un pôle urbain parmi les quatre pôles qui structurent le projet d'agglomération du Grand Genève. Le district dispose d'avantages comparatifs non négligeables vis-à-vis de Lausanne et de Genève, les deux principaux centres économiques du périmètre lémanique : une proximité avec les axes de transport nationaux, des services aux entreprises qui se développent, un cadre de vie péri-urbain de qualité et la possibilité de se loger à proximité du lieu de travail. Ces atouts présentent toutefois un certain nombre de risques. L'attractivité génère des effets directs sur la montée des

prix du foncier et de l'immobilier en général, limitant ainsi l'accès au sol pour des activités économiques à moindre valeur ajoutée.

Face à la forte croissance économique et démographique dans les communes du district, la Région de Nyon s'est distinguée au fil des années comme un centre de compétences régional, en particulier dans les thématiques liées à la mobilité. D'une part en permettant aux habitants un accès facilité en transports publics aux gares et pôles d'activités régionaux, d'autre part en accompagnant les entreprises des différentes zones d'intérêt dans leurs démarches visant à améliorer la mobilité de leurs collaboratrices et collaborateurs et favoriser le report vers des modes de déplacements plus durables. Dans ce sens, la Région coordonne depuis 2019 un programme pour le développement des plans de mobilité interentreprises (PMiE), dont l'un des outils est le « Guichet Mobile », une plateforme de conseils destinée aux collaboratrices et collaborateurs des entreprises situées dans les communes partenaires du programme. Ce service offre gratuitement des renseignements en matière de mobilité, proposant un panel de solutions alternatives à la voiture individuelle.

4.2 Un tourisme local à ancrer

Le district de Nyon se caractérise par la diversité de ses paysages entre Jura, vignes et Léman, qui en font sa typicité, et qui offrent également de multiples facettes à développer au niveau économique et touristique. Trop longtemps pensées séparément, ces spécificités liées au territoire représentent des atouts complémentaires à valoriser.

L'enjeu des prochaines années sera notamment de mettre en place un écosystème touristique qui s'appuie sur le développement d'un tourisme « quatre saisons », dont l'apport individuel des parties prenantes contribue à l'effet positif global, notamment dans le renforcement de la chaîne de valeur ajoutée touristique régionale. A titre d'exemple, le tourisme d'affaires, largement présent dans le district de Nyon grâce aux nombreuses sociétés implantées, dont des multinationales, engendre le développement de prestations hôtelières supérieures. Cette offre hôtelière, qualitative et concurrentielle, permet de promouvoir auprès des touristes de loisirs les nombreuses attractions connues des excursionnistes locaux. Grâce aux retombées économiques générées par ces séjours touristiques, les habitants et les habitantes du district bénéficient quant à eux de prestations de loisirs de qualité, à deux pas de chez eux, facilement accessibles en transports publics.

Un des défis pour la période à venir réside également dans la nécessité de mesurer l'état de l'image et de la notoriété touristiques régionales et, en fonction des enseignements tirés, d'adapter ou redéfinir la marque touristique régionale.

5. Bilan de la stratégie 2019-2023

Le bilan de la stratégie de développement régional 2019-2023 permet de mettre en avant un nombre conséquent de projets qui ont pu aboutir ou qui sont en cours de réalisation. Ces concrétisations illustrent l'importance du rôle que joue l'association régionale dans l'accompagnement de projets et le soutien au développement économique dans le district. La période écoulée a toutefois été fortement impactée par l'épidémie de Covid-19, mais cette situation a également démontré l'agilité et la capacité à innover de la Région, notamment dans le domaine touristique.

5.1 Principales réalisations

Ces réalisations sont illustrées ci-après et classées selon les axes définis dans la stratégie de développement régional pour la période 2019-2023 (I. Conditions-cadres, II. Tourisme de nature et culturel, III. Filières endogènes de valorisation des ressources naturelles, IV. Economie génératrice d'innovation).

5.1.1 Conditions-cadres

Dans le cadre de ses missions, la Région de Nyon veille à la cohésion régionale par l'accompagnement à la mise en place des conditions-cadres adéquates qui doivent répondre aux besoins des entreprises et des habitant(e)s en matière de mobilité, d'environnement, d'économie, de ressources régionales, de tourisme, de culture et de sport. La période 2019-2023 a notamment été marquée par l'établissement de la stratégie et du volet opérationnel de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), le développement de la mobilité multimodale, des mesures en faveur de l'environnement et de la biodiversité et l'avancement des projets au sein de l'agglomération du Grand Genève. Les sites web regiondenyon.ch et guichet-mobile.ch ont vu leur nombre de visiteurs augmenter durant la période écoulée et les publications sur les réseaux sociaux sont également en hausse, ce qui démontre d'une part les efforts de communication pour faire connaître les prestations offertes à la population, aux communes et aux entreprises, mais aussi l'intérêt de ces publics pour l'offre régionale.

Principales réalisations :

- Pilotage de la démarche permettant l'établissement de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)
- Mise en place d'un protocole de recherche de locaux et de terrains pour l'implantation ou le développement d'entreprises
- Renforcement de la stratégie de communication et du soutien aux médias du district
- Adaptation et développement du site lié au Guichet Mobile
- Inauguration de la nouvelle ligne de bus transfrontalière Gex-Divonne-Nyon, développement des bus nocturnes et renforcement des cadences des lignes de bus
- Aménagement des gares de Coppet, Rolle, Nyon et Gland en lien avec la mise en service du Léman Express et le développement des parkings d'échange
- Inscription du réseau cyclable régional dans le réseau cyclable d'agglomération transfrontalier
- Création d'un nouveau fonds pour une mobilité collective et innovante et mise en place d'une carte d'hôte régionale à l'attention des visiteurs

- Développement d'un réseau régional de vélos en libre-service
- Soutien à la culture et attribution d'un Prix artistique chaque année
- Soutien aux jeunes sportifs d'élites et aux manifestations et organisation des Mérites sportifs régionaux
- Copilotage du Programme d'actions concerté pour la transition écologique (PACTE)
- Signature du contrat corridors Lac-Pied du Jura pour la promotion et la protection de la biodiversité
- Suivi des réseaux agroécologiques du district
- Inauguration du site du Bois de Chênes avec le soutien de la Région
- Mise en place de mesures de lutte contre la pollution lumineuse
- Création de la carte d'infrastructure écologique dans le Grand Genève
- Signature du Projet d'agglomération de 4^e génération du Grand Genève (PA4)
- Signature de la Charte « Grand Genève en transition »

5.1.2 Tourisme de nature et culturel

La période 2019-2023 a été marquée par l'épidémie de Covid-19 qui a fortement impacté l'activité touristique régionale. Certains lieux de culture ont été durement touchés et éprouvent toujours des difficultés pour retrouver la fréquentation d'avant 2020. Le nombre de nuitées dans la région a diminué de moitié entre 2019 et 2020 et la proportion de touristes en provenance de Suisse a fortement augmenté. L'impact est moins important en ce qui concerne la fréquentation des principaux lieux de visite qui ont connu moins de restrictions liées à la pandémie. Cette situation a amené la Région à proposer des offres attractives pour les touristes par l'adoption d'un plan de relance touristique en 2020.

Ces dernières années ont également été marquées par le développement du massif de la Dôle, avec la création de la marque « Jura sur Léman », ainsi que des aménagements sur les sites de la Givrine et de St-Cergue, favorisant le développement des sports de nature et la sensibilisation à l'environnement.

Le parc hôtelier s'est fortement développé (env. +50% de chambres sur cette période). Ces efforts ont porté leurs fruits : le tourisme régional a en effet affiché une forte progression pour atteindre son record historique en 2023, avec près de 222'000 nuitées hôtelières, ce qui représente une hausse de 14% par rapport à 2022. Cette augmentation de capacité hôtelière et la fréquentation qui l'accompagne profitent très peu au périmètre jurassien qui manque encore de lits touristiques marchands.

Principales réalisations :

- Aménagement du col de la Givrine pour les loisirs et la mobilité multimodale et finalisation de la démarche participative « Inventons la Givrine de demain ! »
- Opération de soutien au secteur touristique par un financement exceptionnel du Fonds régional d'équipement touristique (FRET) lors de l'épidémie de Covid-19
- Aménagement 4 saisons du massif de la Dôle et lancement de la marque Jura sur Léman pour la promotion du domaine skiable de la Dôle
- Soutien au développement de l'offre dédiée au VTT et du tourisme pédestre dont le développement de l'Echappée jurassienne sur le district
- Définition de la Stratégie de développement touristique de nature 2022-2027
- Soutien à des projets touristiques régionaux
- Soutien et accompagnement du parc animalier La Garenne

5.1.3 Filières endogènes de valorisation des ressources naturelles

La Région de Nyon se caractérise par la diversité de son territoire qui s'étend du bord du lac Léman aux crêtes du Jura. Elle dispose donc d'une grande variété de ressources naturelles et agri-viticoles qui remplissent des fonctions tant écologiques, économiques que de loisirs. Durant la période écoulée, l'accent a été mis sur l'appui aux entreprises de la filière bois pour la promotion de la construction en bois suisse, sur la diversification, transformation et promotion des produits régionaux et sur la préservation, renouvellement et transformation des ressources naturelles. Dans le cadre de sa participation active à la Plateforme vaudoise du bois, la Région a soutenu financièrement et opérationnellement les réalisations décrites ci-après.

Principales réalisations de la Plateforme vaudoise du bois :

- Participation au développement et coordination de la Plateforme qui soutient les acteurs de la filière courte du bois dans 4 régions vaudoises
- Soutien aux entreprises vaudoises et à leur labélisation « Bois Suisse » (8 entreprises labélisées)
- Conseils techniques fournis aux maîtres d'ouvrages pour encourager et faciliter l'utilisation de bois suisse et remise de certificats (délivrés par Lignum) pour les bâtiments
- Poursuite du développement (argumentaire, examen préliminaire en aménagement du territoire) du Pôle bois autour de la scierie de La Rippe
- Fabrication de boîtes à Vacherin dans le cadre du PHR Economie
- Soutien au Prix Innovation Bois BIO TOP (organisé par Lignum Vaud et la BFH ABGC), avec la remise d'un prix « filière courte forêt-bois »
- Évaluation du Programme cantonal vaudois de promotion de la filière bois régionale (serec, 2020)
- Élaboration de la Stratégie de Promotion de la filière du bois de service suisse dans le canton de Vaud (serec, 2021)
- Réalisation d'une étude sur les besoins des entreprises de première transformation du bois (cevAde-IBS, 2021)
- Diverses actions de sensibilisation, promotion de la filière bois et mise en réseau, par exemple : organisation du « Rendez-vous du bois », sensibilisation auprès du grand public par la mise en place de jeux de piste (y compris avec l'application NatuRando), organisation de l'atelier « Architecte & Ingénieur Bois, Binôme Gagnant de la Construction Bois », Soutien et participation à la journée « Open days » à la Garenne, Soutien de la manifestation « Résonance bois », organisation des Journées de découverte des métiers de la filière forêt-bois, participation à la journée des communes de l'UCV

La période a également vu la concrétisation du Projet de développement régional agricole (PDRA) Ouest vaudois qui doit permettre de développer les capacités de production et de transformation des produits alimentaires issus d'un mode de production durable et d'améliorer leur valeur ajoutée. Il vise également à développer et promouvoir des produits agritouristiques intégrant et valorisant les produits alimentaires du district.

Principales réalisations liées au PDRA :

- Parmi les dossiers majeurs liés au PDRA, le projet de création de la Maison des vins de La Côte à Mont-sur-Rolle a pu être mené à son terme en 2024.

- Le projet Harmonie d'Alpages a été mis en place et regroupe plusieurs communes, amodiataires et tenanciers avec le but de développer l'agritourisme et promouvoir les produits d'alpage du Jura vaudois.
- Une mesure spécifique a été mise en place pour valoriser les produits et les prestations issus de la production régionale. Elle permet notamment de développer des supports de communication en collaboration avec les offices du tourisme, de concevoir des circuits de visite pour des groupes, de promouvoir et de commercialiser ces nouvelles offres.

5.1.4 Économie génératrice d'innovation

La Région de Nyon est attractive pour les entreprises, tant internationales que pour les start-ups régionales. La progression des emplois dans le district soulève des enjeux en termes d'appui aux entreprises, de mise en place d'équipements mutualisés, afin de créer des synergies entre les jeunes entreprises et les organisations spécialisées de notre territoire et d'ancrage des entreprises de la région, notamment par le développement de plans de mobilité et la mise en réseau des milieux économiques et politiques. Les efforts fournis par la Région ces dernières années dans le domaine de la mobilité sont bénéfiques pour une partie des enjeux évoqués ci-dessus.

Principales réalisations :

- Conseil aux entreprises sur les questions de développement économique
- Attribution chaque année d'un Prix à l'innovation depuis 2013
- Participation aux événements de réseautage destinés aux entreprises
- Soutien à la formation professionnelle par le parrainage de la mesure AppApp
- Consolidation d'un plan d'action pour le développement des plans de mobilité interentreprises (PMiE)
- Réalisation d'un suivi statistique des entreprises

5.2 Perception des prestations de la Région et attente des communes membres

Afin d'étayer le bilan des missions réalisées par la Région de Nyon en matière de développement économique, un sondage a été envoyé en juin 2024 aux 41 communes membres. Le questionnaire a été construit autour des cinq missions définies par le Canton auxquelles les organismes régionaux doivent répondre.

Le taux de réponse au sondage est d'environ 78% avec 32 communes ayant participé, dont 58% de réponses complètes (24 communes). Les réponses proviennent de communes de tailles diverses, les trois plus grandes de la Région (Nyon, Gland et Rolle) en font partie et les 21 communes restantes sont réparties dans tout le district.

Les résultats du sondage fournissent des informations intéressantes pour dessiner une tendance et orienter la Région dans les développements à venir mais sont également à prendre avec précaution. D'une part, le taux de réponse est relativement faible si on ne considère que le nombre de communes, mais devient plus important s'il est rapporté à la population par commune. D'autre part, les personnes répondantes ne sont pas forcément impliquées directement dans la stratégie de développement économique de la commune.

Les principaux constats sont exposés ci-dessous.

Projets régionaux

<i>Définition de la mission</i>	<i>Constats issus du sondage</i>
<p>Les projets régionaux sont des projets collaboratifs contribuant au développement économique de la région et pouvant bénéficier d'un cofinancement cantonal (LADE ou NPR). Les critères d'octroi figurent dans le règlement LADE et les priorités et axes stratégiques sont présentés dans la PADE (2020-2025). La région yonnaise a de nombreux atouts à faire valoir pour bénéficier de ces soutiens en développant des projets régionaux collaboratifs avec les acteurs économiques du territoire.</p>	<p>Durant la période 2019-2024, un nombre restreint de communes ont indiqué avoir été impliquées dans un ou plusieurs projets régionaux (4 projets recensés) mais 10 communes voient un intérêt à faire la promotion des projets régionaux auprès des acteurs économiques sur leur territoire. La taille restreinte de la commune, le manque de terrains et le peu d'acteurs économiques sont mis en avant pour les communes qui n'y voient pas d'intérêt. La grande majorité des communes ayant répondu voit une plus-value dans les facteurs identifiés comme permettant de générer davantage de projets en termes de capacité d'investissement, de génération et de montage de projets. Des attentes sont exprimées pour une clarification des conditions d'octroi et des possibilités de subventionnement ainsi qu'une amélioration de la communication.</p>

Terrains et locaux

<i>Définition de la mission</i>	<i>Constats issus du sondage</i>
<p>Les terrains et locaux constituent une ressource essentielle au développement d'activités économiques. Accompagner les entreprises dans leurs recherches fait partie des prestations fournies par la Région de Nyon. Depuis 2019, la Région a ainsi traité chaque année entre 12 et 27 demandes de recherche de locaux et entre 6 et 12 demandes de recherche de terrain. Ces demandes proviennent majoritairement d'entreprises du secondaire.</p>	<p>La question des terrains et locaux est considérée comme très prioritaire par une faible majorité des communes. Les enjeux jugés les plus prioritaires sont le manque de surfaces disponibles et le prix des terrains et de l'immobilier. Les communes se retrouvent aussi dans les enjeux liés aux terrains et locaux en termes de développement et diversification des activités dans les centres ou encore de disponibilité des données (besoins d'entreprises et offres correspondantes), jugés majoritairement prioritaires.</p>

SRGZA

<i>Définition de la mission</i>	<i>Constats issus du sondage</i>
<p>Le Canton demande aux régions de mettre en place une stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) dans le cadre du système de gestion des zones d'activités développé au niveau cantonal (SGZA). En plus d'identifier les zones d'activités d'intérêt cantonal, régional et communal, les</p>	<p>La majorité des communes ayant répondu se sent concernée par la SRGZA et voit une valeur ajoutée à sa mise en place pour les fonctions suivantes : outil de monitoring, connaissance des besoins des entreprises, valorisation des zones d'activités,</p>

stratégies régionales définissent les modes de gouvernance des sites et les actions à entreprendre pour renforcer la mobilisation des réserves, optimiser l'utilisation du sol et adapter les planifications en vigueur. La SRGZA permet en outre de répondre à une obligation fédérale et ainsi lever le moratoire sur le développement des zones d'activités.

complémentarités entre les zones d'activités, coordination grâce aux organes de gestion.

Services aux entreprises

Définition de la mission

Le service aux entreprises se fait notamment par de l'accompagnement vers des services cantonaux et de l'appui pour des services aux collaborateurs, des services divers tels que médiation et coordination, de la recherche de financement ou de l'aide à la création d'entreprises et organisation d'événements. En 2023, la Région de Nyon a fourni 84 prestations aux entreprises (hors recherche de locaux et de terrains), dont environ 90% à des entreprises déjà installées dans la région.

Constats issus du sondage

Les communes expriment une réelle attente pour l'amélioration et le développement des services à disposition des entreprises (environ 80%). De manière générale, les communes ne se sentent pas suffisamment informées pour être capables de présenter ces services aux entreprises. Elles sollicitent notamment un meilleur accès à l'information en ce qui concerne les services proposés aux entreprises et le processus d'accompagnement, une meilleure visibilité des prestations existantes pour les entreprises et la possibilité de fournir de nouvelles prestations pour ces dernières.

Veille et animation

Définition de la mission

Les rencontres individuelles ou événementielles visent à faciliter la mise en réseau, le partage d'informations et de connaissances, engager des collaborations et promouvoir la région. Actuellement, la Région de Nyon accompagne principalement l'organisation d'événements en partenariat.

Constats issus du sondage

Parmi les communes qui ont répondu au sondage, trois d'entre elles relèvent avoir été accompagnées par la Région pour l'organisation d'un événement. Plusieurs communes expriment l'envie d'une meilleure collaboration intercommunale, plus de contacts avec les entreprises et **une majorité des communes voit une forte valeur ajoutée des prestations de la Région de Nyon dans ce domaine.**

Autres attentes en matière de développement économique régional

Le développement de la mobilité dans la région est mentionné par plusieurs communes comme un domaine à développer. 60% des communes voient une priorité à organiser des rencontres et des événements, afin de faciliter le réseautage et gagner en visibilité.

5.3 Conclusion et pistes d'amélioration

Les axes de développement identifiés pour la période écoulée se concentrent autour des filières du tourisme, de la valorisation des ressources naturelles et d'une économie génératrice

d'innovation. Des conditions-cadres adaptées aux enjeux identifiés sont nécessaires à la réalisation des objectifs régionaux.

De nombreuses réalisations ont permis à la Région de Nyon de **consolider ses conditions-cadres**, notamment dans les domaines de la **mobilité multimodale**, du soutien au **sport** et à la **culture**, de la **communication** et de la **promotion et la protection de la biodiversité**. Les travaux de gestion territoriale ont également avancé, permettant de consolider l'inscription de la Région dans l'agglomération du Grand Genève et de progresser dans la **mise en place de la SRGZA**. La Région de Nyon continue par ailleurs à monitorer les différents domaines d'activités de manière suivie et exhaustive. Sur cette base, elle œuvre à renforcer sa gouvernance pour une mise en œuvre efficace des thématiques-clés du développement régional, telles que le service aux entreprises, le soutien et l'information aux communes, la collaboration entre les acteurs et le développement de la mobilité régionale.

Malgré l'épidémie de Covid-19 qui a fortement affecté le secteur touristique, de nombreuses réalisations ont vu le jour dans le domaine du **tourisme 4 saisons** et **tourisme de nature**, notamment par le biais d'une démarche participative. Un focus peut être mis sur le développement de **synergies entre le tourisme d'affaires et le tourisme local**, ainsi que sur la valorisation de l'excursionnisme pour la population locale.

La concrétisation du **Projet de développement régional agricole** (PDRA) et le développement de la Plateforme vaudoise du bois représentent des avancées majeures en matière de valorisation des ressources naturelles et de circuits courts sur la période 2019-2023. Il s'agit de poursuivre ces efforts et maintenir les dynamiques instaurées aux niveaux régional et interrégional pour d'une part concrétiser le potentiel identifié pour la filière bois avec la **création du Pôle bois La Rippe**, d'autre part capitaliser sur le savoir-faire acquis pour continuer le développement de **circuits courts** contribuant à l'ancrage des entreprises et à la création de valeur ajoutée locale.

La présence de nombreuses multinationales actives dans le secteur « **Recherche et développement** », notamment dans le domaine médical contribue à un tissu économique propice à l'innovation et à l'emploi. La Région de Nyon participe également à cette dynamique en soutenant les entreprises et en développant la mobilité et la **formation professionnelle**.

À la suite du sondage réalisé, il ressort que malgré le nombre restreint de projets régionaux (LADE) réalisés et d'organisation d'événements par les communes ayant répondu, ces communes manifestent un intérêt certain à davantage de collaboration entre elles et à une meilleure communication sur les possibilités existantes. Elles voient par ailleurs un intérêt à faire de la **promotion auprès des acteurs économiques régionaux**. Les communes voient également une plus-value dans la **mise en place d'une SRGZA**. Les travaux réalisés par la Région ces dernières années dans ce domaine semblent donc répondre à un besoin des communes membres. En ce qui concerne le **service aux entreprises**, les communes expriment un fort intérêt pour l'amélioration de celui-ci, ne se sentant elles-mêmes pas vraiment compétentes en la matière. Ces réponses donnent des orientations à la Région de Nyon pour **développer la communication et l'organisation d'événements** qui permettraient de favoriser la collaboration intercommunale, par exemple avec des séances d'information sur les prestations aux entreprises qui seraient l'occasion pour les communes de se rencontrer et de créer des synergies. La **mise en place d'un guichet entreprise** ressort aussi comme un réel besoin et donc un objectif à atteindre pour la Région afin d'amener davantage de soutien et d'information aux entreprises pour les accompagner dans leurs projets.

6. Analyse SWOT de la région

6.1 Objectif et méthodologie

Dans ce chapitre, l'objectif est d'établir une analyse des forces et faiblesses de la région, ainsi que les menaces et opportunités qui la touchent en matière de développement économique. Cette analyse sert à alimenter la vision, les axes stratégiques et l'évolution des prestations de la Région de Nyon en matière de développement économique.

L'analyse se base sur différentes sources :

- Mise à jour de l'analyse réalisée pour la stratégie 2019-2023
- Entretiens de cadrage
- Atelier et séances de travail avec les équipes de la Région de Nyon
- Sondage réalisé auprès de communes membres
- Analyse documentaire des différentes stratégies sectorielles de la Région de Nyon et rapports y afférents

Afin de garantir une compréhension commune de l'analyse, voici une définition de chaque catégorie dans le cadre d'une stratégie de développement économique régionale :

Forces (Strengths) :

Les forces représentent les avantages concurrentiels dont dispose déjà la région et qui peuvent contribuer au développement économique.

Faiblesses (Weaknesses) :

Les faiblesses sont des désavantages internes actuels qui limitent le développement économique régional.

Opportunités (Opportunities) :

Les opportunités sont des facteurs externes favorables que la région peut exploiter pour son développement économique, découlant par exemple de l'évolution du marché, de technologies ou de politiques publiques.

Menaces (Threats) :

Les menaces représentent les facteurs externes qui pourraient entraver le développement économique régional, découlant par exemple de contextes socio-économiques ou géopolitiques qui dépassent la région, ou encore de catastrophes naturelles.

Synthèse de l'analyse

Les tableaux suivants présentent les principaux éléments issus de l'analyse :

FORCES

Attractivité du district avec croissance des emplois et des habitants

- Cadre de vie attractif avec un environnement naturel préservé entre le lac Léman et le Jura
- Position géographique stratégique à proximité de Lausanne et Genève
- Accès direct aux infrastructures de transport (autoroutes, réseau ferroviaire)
- Résultats positifs de la réorganisation des transports publics

Gouvernance et collaborations en place

- Collaborations avec les régions voisines (VD, GE) et frontalières pour orienter le développement en termes de bassins de population et de chaînes de valeur plutôt que de frontières administratives (filière bois, tourisme)
- Région de Nyon : une organisation en évolution avec une répartition des rôles plus claire qui permet d'intégrer les différentes thématiques dans une approche coordonnée

Tissu économique diversifié et tertiarisation

- Présence de nombreux secteurs : agricole et sylvicole, finance, technologies de l'information, biotechnologie, pharma, horlogerie, technologies sportives
- Complémentarité entre PME dynamiques et multinationales

Formations et main-d'œuvre qualifiée

- Proximité avec des centres de formation et d'enseignement supérieur de renommée mondiale, comme l'Université de Genève, l'EPFL ou l'IMD
- Une offre de formation continue spécialisée, notamment dans le domaine des soins

Rayonnement culturel et retombées économiques

- Visibilité de la région entretenue par les festivals et autres événements
- 14 millions annuels de retombées économiques, hors Paléo, réparties sur 310 jours/an (chiffres 2018)

Économie du sport

- Présence d'infrastructures et d'événements sportifs d'importance (Centre sportif de Colovray, Festival des Sports, UEFA Youth League, Triathlon, etc.), ainsi que d'institutions sportives internationales (UEFA, FIBA, FIM, etc.)

Patrimoine historique et compétences

- Patrimoine historique du tournant des lumières (1700-1815) avec 326 objets d'intérêt national répartis entre 21 communes (dont Prangins, non membre de la Région de Nyon)
- Compétences professionnelles à disposition (musées de Nyon, Musée national)

Ressources et patrimoine naturels

- Secteur Forestier : 44% du territoire est forestier, 78% en propriétés publiques
- Secteur construction : gravière
- Secteurs agricole et viticole : présence de l'Agroscope, savoir-faire d'entreprises « fers de lance »
- Organisations spécialisées (IUCN, RAMSAR, WWF, MAVAV)

FAIBLESSES

Divergences de visions et complexité de la gouvernance

- Des communes aux attentes très différentes, notamment entre les grandes et plus petites communes
- Complexité des strates de la gouvernance territoriale et sentiment de perte d'autonomie des communes
- Manque de visibilité et de connaissance mutuelle des différents acteurs et de leurs compétences respectives

Maîtrise foncière et immobilière

- Faible disponibilité et coût élevé : impact sur les implantations d'entreprises
- Faible maîtrise par les collectivités impliquant de la spéculation foncière et peu de levier sur l'orientation du développement du tissu économique

Mobilité interne limitée

- Les infrastructures et offres de transport local, notamment les transports en commun, doivent être développées pour répondre à une demande croissante

Manque de coordination des acteurs touristiques

- Offre diffuse et faiblement intégrée au sein de produits
- Manque de données statistiques représentatives et exploitables pour le district
- Peu de communication croisée entre tourisme d'affaires et de loisirs

Connaissance du tissu économique

- Manque de données concernant les entreprises du district

Recherche et innovation

- Peu de structures d'incubation pour favoriser la recherche et l'innovation sur le territoire

OPPORTUNITÉS

Développement et consolidation des circuits courts

- Valoriser les ressources et savoir-faire locaux grâce à l'économie circulaire et aux circuits courts
- Circuits courts, résilience de l'économie locale, renforcer les interrelations, emplois ancrés localement et non délocalisables (approche chaîne de valeur)
- Des filières différenciantes à continuer de développer : bois, construction

Innovation et compétences

- Des forces à faire valoir en matière d'innovation sociale (ex. autour de la fondation Esp'Asse) pour contribuer à l'ancrage local et faciliter les synergies au sein des chaînes de valeur
- Relocaliser les compétences (ex. dans le secteur agricole/agroalimentaire) pour renforcer la production locale
- Partenariats avec hautes écoles et organisations spécialisées, partenariats publics privés et implication d'entreprises internationales dans les projets locaux pour un meilleur ancrage des innovations et du savoir-faire

Renforcement du tourisme d'affaires et de loisirs

- Développer les infrastructures et les services pour attirer plus de congrès, séminaires et événements d'affaires, ce qui pourrait stimuler l'économie locale.
- Créer des synergies avec les formations professionnelles pour développer le tourisme d'affaires
- Forces à valoriser : patrimoine historique (attirer des fondations, développer le cadre cantonal - LPMI), environnement naturel, offre culturelle et sportive, produits du terroir
- Travailler sur l'image et la marque régionales pour différencier le territoire et l'offre touristique
- Mettre en avant le tourisme 4 saisons comme outil de promotion du commerce local en valorisant les produits du terroir (vin, gastronomie, p. ex. Maison des Vins à Mont-sur-Rolle) et du tourisme de proximité, culturel et sportif notamment

Soutien accru aux projets d'entreprises

- Une demande avérée pour mieux accompagner les entreprises dans les projets en développant, coordonnant et rendant plus visibles les services proposés par la Région et les communes
- Faciliter l'accès aux financements pour des projets à valeur ajoutée régionale

MENACES

Concurrence régionale et internationale

- Risque de perte d'attractivité et de diversité du tissu socioéconomique induit par les prix élevés de l'immobilier et du foncier et un cadre réglementaire (LATC) pouvant générer des blocages de projets

Savoir-faire et viabilité économique

- Risque de perte de savoir-faire reconnus et différenciants d'industries et artisans, mais dont la viabilité économique n'est pas toujours garantie

Autonomie et sécurité d'approvisionnement

- Une assez forte dépendance aux ressources et compétences externes à la région

Cohésion interne de la région

- Un fonctionnement intercommunal parfois fragile pouvant mener au repli de certaines communes qui remettent en question l'intérêt régional
- Renforcement du sentiment de certaines communes d'une perte de contrôle sur les questions d'aménagement, notamment avec le développement de la SRGZA

Pression environnementale

- Une croissance non maîtrisée pourrait nuire à l'environnement naturel, qui constitue l'un des atouts majeurs de la région

Instabilité économique mondiale

- Les crises économiques ou politiques internationales peuvent affecter la région, en particulier en raison de la forte présence de multinationales, dont l'ancrage gagnerait à être renforcé

7. Stratégie 2025-2029

Le tableau suivant permet de visualiser les **principaux enjeux régionaux en matière de développement économique issus de l'analyse SWOT et qui ont mené à la définition d'axes stratégiques** pour la stratégie régionale.

L'objectif est également de trouver les leviers à activer, afin d'avoir un effet direct sur les enjeux identifiés, et prenant en compte les moyens d'action à disposition.

Principaux enjeux identifiés	Axes stratégiques et leviers à activer
<ul style="list-style-type: none"> • Une gouvernance à continuer de renforcer pour intégrer les thématiques-clés du développement régional • Des intérêts communs à trouver pour les communes, autour d'offres régionales et d'actions concrètes à identifier au contact des entreprises • Maîtrise foncière publique comme levier pour garantir un développement de qualité des zones d'activités • Un développement de l'offre de transport multimodale à favoriser • Des prix du foncier et de l'immobilier à compenser par la qualité de l'offre et des services • Des entreprises à soutenir et accompagner dans leurs projets 	<p>Axe 1 : Conditions-cadres et gouvernance</p> <p>Leviers à activer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les collaborations intra- et interrégionales entre les acteurs • Faire connaître la Région de Nyon auprès des entreprises et communes • Améliorer les services aux entreprises • Mettre en œuvre la SRGZA comme outil de politique foncière active • Continuer à soutenir une mobilité innovante en impliquant les entreprises
<ul style="list-style-type: none"> • Une forte attractivité du district comme moteur pour renforcer le tourisme et les activités régionales • Des formations régionales à mettre en valeur, notamment pour le tourisme d'affaires • Rayonnement culturel, activités sportives, patrimoine historique et naturel de la région offrant une base solide pour se différencier et renforcer l'offre touristique 	<p>Axe 2 : Tourisme et activités régionales</p> <p>Leviers à activer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer/renforcer les synergies entre le tourisme d'affaire et l'offre touristique locale • Développer les activités « 4 saisons » en intégrant les atouts régionaux (patrimoine historique et naturel, politiques culturelle et sportive) et renforcer leur complémentarité • Valoriser l'excursionnisme et encourager les nuitées touristiques • Développer une identité spécifique

Principaux enjeux identifiés

- Un fort potentiel de développement des collaborations pour renforcer les chaînes de valeur
- Des ressources et savoir-faire à préserver, développer et valoriser
- Des entreprises (multinationales, PME et artisans) à ancrer localement pour éviter les délocalisations

- Un dynamisme des acteurs économiques régionaux propice à la création de projets innovants
- Positionnement de la région en matière de recherche et d'innovation à préciser au travers de partenariats
- Des compétences à relocaliser (p. ex. secteur agro) pour renforcer la production locale
- Des forces à faire valoir en matière d'innovation sociale pour contribuer à l'ancrage local et faciliter les synergies au sein des chaînes de valeur

Axes stratégiques et leviers à activer

Axe 3 : Valorisation des ressources et circuits courts

Leviers à activer :

- Ancrer les activités localement avec le développement d'interrelations entre acteurs économiques
- Compléter les chaînes de valeur et favoriser la mise en réseau des entreprises qui les composent
- Développer l'économie circulaire dans les secteurs stratégiques
- Promouvoir l'économie circulaire auprès des acteurs régionaux

Axe 4 : Innovations et compétences

Leviers à activer :

- Encourager les projets pilotes qui répondent à la stratégie de développement régional
- Favoriser l'innovation sociale en lien avec les missions de la Région de Nyon
- Renforcer les compétences locales dans les thématiques-clés du développement régional
- Soutenir la recherche contribuant au développement des filières régionales

7.1 Description des axes stratégiques et objectifs

En continuité de la précédente stratégie et afin d'activer les leviers identifiés pour agir sur les principaux enjeux régionaux, 4 axes stratégiques ont été identifiés et sont décrits ci-dessous, en précisant les objectifs, sous-objectifs et mesures à mettre en place pour les atteindre.

Les axes et mesures proposés permettent notamment de poser une cadre pour cibler les soutiens qui seront octroyés dans le cadre de la LADE. Des projets n'entrant pas dans ce cadre pourront néanmoins être exceptionnellement financés si leur impact sur la région est démontré et jugé significatif.

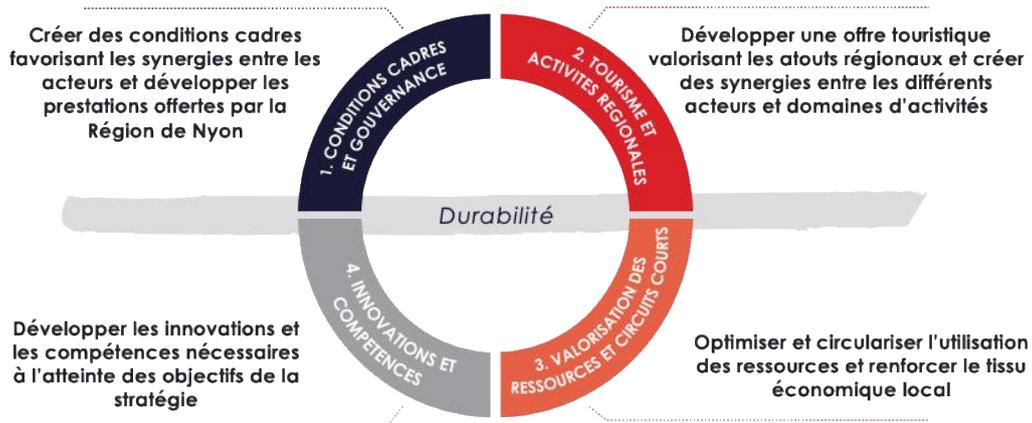


Figure 2: Les 4 axes de la stratégie régionale

7.2 Axe 1 : Conditions-cadres et gouvernance

Objectif : Créer des conditions-cadres favorisant les synergies entre les acteurs et développer les prestations offertes par la Région de Nyon

Sous-objectifs

Mettre en réseau et créer des synergies entre les différents acteurs

Faire connaître et développer les services auprès des entreprises et communes

Améliorer la maîtrise foncière sur le long terme

Mesures

Organisation d'événements, de rencontres et de groupes de travail

Création d'un Guichet des entreprises en collaboration avec les partenaires régionaux

Renforcement de la stratégie de communication

Mettre en œuvre la SRGZA comme outil d'une politique foncière active permettant d'orienter les implantations en fonction des visions de développement des zones d'activités

Animer les organes de gestion

Communiquer régulièrement avec les communes pour continuer à les impliquer dans le processus

Faire connaître et renforcer le rôle de la SOFREN comme facilitateur des opérations foncières liées à la stratégie régionale : promotion auprès des communes, valoriser les réalisations

Renforcer la mobilité régionale

Améliorer la desserte des transports publics en-dehors des villes-centres

Poursuivre le développement d'autres moyens, en collaboration avec les acteurs économiques

La mise en réseau des acteurs et la communication auprès des partenaires étant essentielles à la bonne réalisation de la stratégie, la **création d'un poste de « facilitateur d'événements » au sein de la Région de Nyon** semble nécessaire pour atteindre les objectifs visés. Ce poste permettra de soutenir l'organisation des différentes rencontres prévues au niveau régional en renforçant ainsi la visibilité de la Région de Nyon auprès des partenaires.

7.3 Axe 2 : Tourisme et activités régionales

Objectif : Développer une offre touristique valorisant les atouts régionaux et créer des synergies entre les différents acteurs et domaines d'activités

Sous-objectifs

Mesures

Développer le portefeuille d'offres pour le tourisme d'affaires

Mise en valeur des activités régionales (culture, sport) et de formations professionnelles (notamment dans le domaine médical) pour les touristes d'affaires

Créer des synergies avec le tourisme local

Organisation de formations et rencontres entre les acteurs

Développer les activités « 4 saisons » et renforcer leur complémentarité

Valorisation du patrimoine matériel/immatériel, culturel et naturel ainsi que de l'offre sportive pour proposer des activités/circuits toute l'année

Prise en compte de la préservation et de la redynamisation de la biodiversité dans les offres développées

Développement de l'offre et des infrastructures adaptées à une destination

	« 4 saisons » (ex. circuits de découverte, offres combinées)
	Mise en place d'une communication croisée entre offre sportive, culturelle et touristique (loisirs, affaires) : impliquer les réseaux et mobiliser les canaux de communication des différents prestataires et partenaires
Valoriser l'excursionnisme et renforcer le tourisme local	<p>Promotion des activités à la journée auprès de la population locale/régionale</p> <p>Développement de la carte d'hôte régionale</p> <p>Mise en place de produits pour encourager les visiteurs à passer au moins une nuit dans la région (ex. : offres combinées avec nuitées)</p> <p>Mise en avant des forces pour attirer des touristes dans la région et développer l'économie touristique locale</p>
Développer une identité spécifique	Développement de la marque touristique régionale et d'un concept promotionnel

Le domaine du tourisme est un aspect extrêmement important du développement régional et est au cœur des politiques cantonales et fédérales comme la PADE et la NPR.

Pour mettre en œuvre les différentes mesures, la Région de Nyon pourra compter sur les compétences régionales, en particulier celles de Nyon Région Tourisme et des différents prestataires de services présents sur le territoire. Nyon Région Tourisme assurera notamment le pilotage de la création d'une marque touristique régionale et d'un concept promotionnel.

Les forces de la région en matière de patrimoine naturel et historique, d'offres sportive et culturelle pourront de plus être valorisées dans des offres combinées et une communication croisée pour développer et mettre en valeur des activités attractives tout au long de l'année.

7.4 Axe 3 : Valorisation des ressources et circuits courts

Objectif : Optimiser et circulariser l'utilisation des ressources et renforcer le tissu économique local

Sous-objectifs

Ancrer les activités localement

Mesures

Diagnostic régional et priorisation des filières et chaînes de valeur à renforcer, en considérant notamment les secteurs agricole, viticole et de la construction

Soutiens à l'ancrage local avec des services ciblés sur les chaînes de valeur (ex. formations continues spécialisées, recherche

de terrains et locaux) et des aides financières ponctuelles

Soutien au développement d'interrelations à travers la mise en place de nouveaux circuits courts dans le cadre de projets régionaux et du PDRA

Valoriser les filières courtes	<p>Soutien au développement du Pôle bois et participation à la Plateforme vaudoise du bois</p> <p>Capitalisation de l'expérience « filière bois » pour soutenir le développement de 1 à 2 filières stratégiques additionnelles identifiées par le diagnostic régional (ex. construction, secteurs agricoles et viticoles)</p> <p>Soutien à des projets de circuits courts dans différents maillons de la chaîne de valeur (production et approvisionnement, transformation et distribution, consommation et fin de vie)</p>
Développer l'économie circulaire dans les secteurs stratégiques	<p>Mise en réseau des acteurs par secteur (construction, agro-alimentaire, etc.) et partage d'expérience</p> <p>Intégration plus poussée de l'économie circulaire dans les critères d'attribution des soutiens financiers</p> <p>Montage de projets régionaux collaboratifs LADE/NPR pour répliquer les bonnes pratiques</p>
Promouvoir l'économie circulaire auprès des acteurs régionaux	<p>Valorisation et promotion des services en place, comme la plateforme d'échanges RégiONtroc</p> <p>Création de nouveaux services permettant de concrétiser l'économie circulaire</p>

La région dispose de multiples atouts et savoir-faire en lien avec les filières bois et agricoles notamment. Ce savoir-faire pourra être encore mieux valorisé en poursuivant la concrétisation des démarches en cours (ex. Pôle Bois, PDRA) et en l'appliquant à de nouvelles chaînes de valeur stratégiques.

7.5 Axe 4 : Innovations et compétences

Objectif : Développer les innovations et les compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs de la stratégie

Sous-objectifs	Mesures
Encourager les projets pilotes innovants	<p>Accompagnement au montage de projets pilotes dans les domaines prioritaires (tourisme, chaînes de valeur prioritaires identifiées dans l'axe 3) et faciliter l'obtention des financements</p> <p>Développement de critères de répliquabilité régionale pour la sélection des projets</p> <p>Valorisation du Fonds régional à l'innovation en capitalisant sur les lauréats du Prix à l'innovation (ex. commercialisation, passage à l'échelle)</p>
Favoriser l'innovation sociale en lien avec les missions de la Région	<p>Accompagnement au développement d'un centre de l'innovation sociale</p> <p>Accompagnement des porteurs de projets favorisant ou promouvant l'innovation sociale (projets régionaux, événements et projets culturels)</p>
Renforcer les compétences locales dans les thématiques-clés du développement régional	<p>Thématiques prioritaires pour le renforcement des compétences : tourisme, économie du sport, durabilité et biodiversité, économie circulaire, numérisation, innovation</p> <p>Organisation de rencontres régionales et partage de bonnes pratiques</p> <p>Soutien aux formations (initiales et continues, GPA-AppApp) et mise en valeur des formations auprès des entreprises</p> <p>Soutien aux porteurs de projets innovants permettant de développer les compétences et le savoir-faire</p>
Soutenir les projets de recherche qui répondent à la stratégie de développement régional	<p>Accompagnement au montage et financement de projets de recherche en soutien aux chaînes de valeur prioritaires pour la région et notamment dans les domaines de l'agronomie, du tourisme et de la biodiversité</p> <p>Organisation de rencontres d'experts</p>

A l'instar de l'axe 1 « Conditions-cadres gouvernance », l'axe 4 est également transversal et vient en soutien à la réalisation de l'ensemble de la stratégie.

L'innovation est un pilier du développement régional et le soutien de la région permet de stimuler – et en même temps de réduire – la prise de risque au sein des acteurs économiques.

L'axe 4 contribuera également à atteindre l'objectif d'ancrer les activités localement en renforçant les compétences et en contribuant à répondre aux enjeux d'accès à une main d'œuvre qualifiée.

8. Mise en œuvre de la stratégie

8.1 Schéma des acteurs et rôles

La mise en œuvre des mesures permettant d'atteindre les objectifs définis dans le cadre de la stratégie régionale repose sur un large cercle d'acteurs représentés dans la *Figure 3*. La Région de Nyon joue un rôle central dans la mise en réseau de ces différentes parties prenantes et la facilitation de leur collaboration.

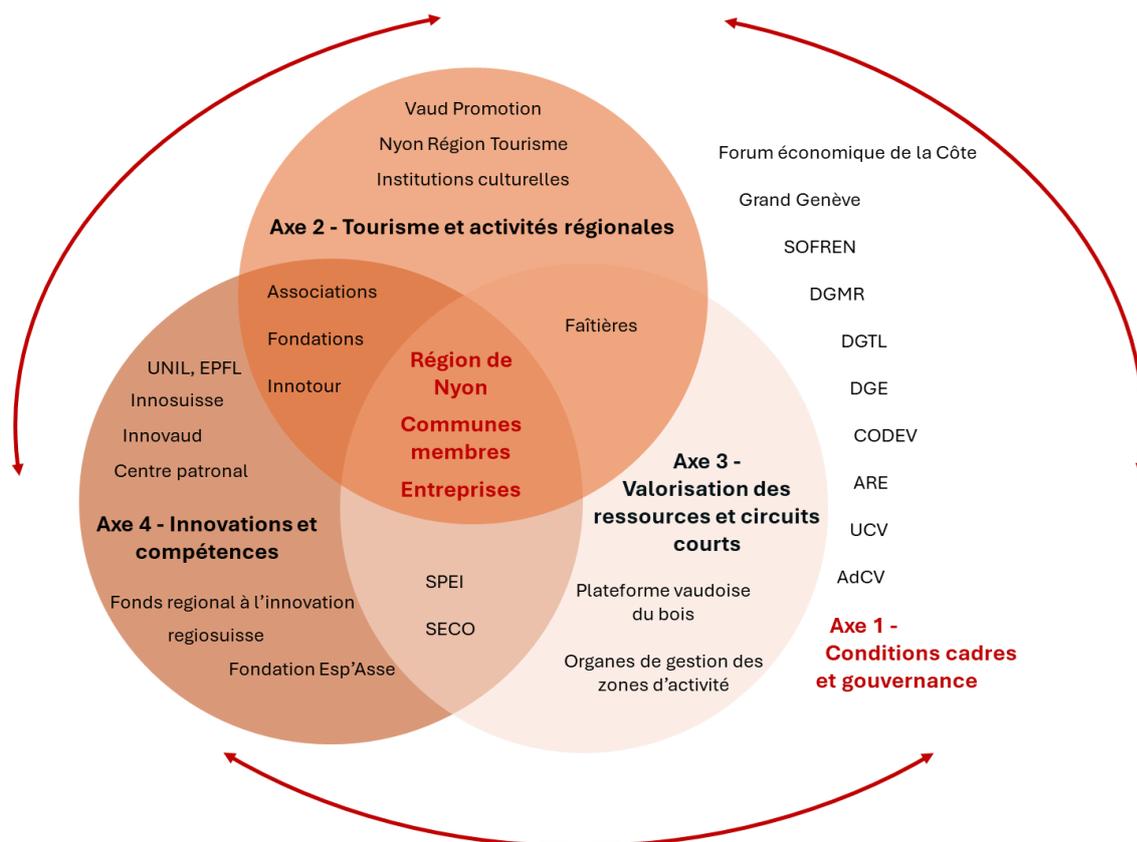


Figure 3. Schéma des acteurs-clés pour la stratégie de développement économique régional de la Région de Nyon

Le tableau ci-dessous présente le rôle attendu de ces différents acteurs pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie régionale.

Les rôles des différents partenaires de mise en œuvre de la stratégie apparaissent également dans le modèle d'efficacité (annexe), qui permet de donner une vue d'ensemble des mesures composant les axes stratégiques et des collaborations à poursuivre, renforcer ou mettre en place.

Acteurs	Rôle dans le cadre de la stratégie
Région de Nyon	Coordonner, soutenir et mettre en réseau les différents acteurs de l'écosystème régional et leurs initiatives de développement économique. Agir comme facilitateur entre les entreprises et d'autres acteurs de l'écosystème proposant des services et financements.
Communes membres	Identifier les besoins des acteurs de leur territoire, développer et mettre en œuvre des projets pour y répondre en collaboration avec la Région de Nyon.
Entreprises	Moteurs de l'économie locale, communiquer leurs besoins, proposer et mettre en œuvre des projets s'inscrivant dans la stratégie.
Nyon Région Tourisme	Se coordonner proactivement avec la Région de Nyon pour établir des synergies entre la stratégie de développement économique régional et la stratégie touristique.
Société foncière de la région nyonnaise (Sofren SA)	Acquérir et mettre à disposition des terrains pour des projets présentant un intérêt régional important : activités artisanales ou industrielles, logements à loyer abordable, développement urbain, etc. Intervenir lorsque des transactions foncières complexes sont nécessaires (négociations entre de nombreux propriétaires, échanges de parcelles, réaffectation de zones, etc.)
Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI)	Administrer et décider de l'octroi des subventions LADE/NPR, fournir conseils et soutiens aux entreprises et porteurs et porteuses de projets.
Direction générale du territoire et du logement (DGTL)	Collaborer avec la Région de Nyon pour intégrer les enjeux économiques dans la mise en œuvre des politiques cantonales en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité et de logement.
Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR)	Collaborer avec la Région de Nyon pour intégrer les enjeux économiques dans la mise en œuvre des politiques cantonales en matière de mobilité.
Direction générale de l'environnement (DGE)	Collaborer avec la Région de Nyon pour intégrer les enjeux dans la mise en œuvre des politiques cantonales en matière d'environnement et d'énergie.
Coordination du développement économique vaudois (CODEV)	Faciliter la collaboration entre les différentes organisations régionales vaudoises.
Union des Communes Vaudoises (UCV)	Représenter et défendre les intérêts des communes vaudoises.
Association des Communes Vaudoises (AdCV)	Renforcer la responsabilité des communes et défendre leur autonomie.
Vaud Promotion	Promouvoir le tourisme, le terroir et le développement économique dans la région.
Innovaud, Innosuisse	Soutenir l'innovation et le développement économique en offrant des prestations aux entreprises.
Faïtières (CVCI, Centre patronal)	Soutenir et représenter les entreprises locales, servir de relais pour les initiatives économiques et la stratégie régionale.
UNIL, EPFL, Hautes écoles	Fournir l'expertise thématique et les ressources de recherche utiles à la stratégie (ex. dans le cadre de groupes de travail et de projets régionaux).
Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)	Édicter le cadre réglementaire et proposer des soutiens financiers en matière de développement économique régional.
regiosuisse	Soutenir le développement régional par la mise en réseau et le développement des connaissances des acteurs de l'écosystème.
Plateforme vaudoise du bois	Valoriser le bois régional, développer l'offre par l'accompagnement des entreprises spécialisées, améliorer les conditions-cadres.

8.2 Processus de suivi de mise en œuvre de la stratégie

Le suivi de la réalisation et des impacts de la stratégie de développement économique régionale est crucial pour s'assurer que les objectifs fixés sont atteints et pour ajuster les actions en cours en fonction des résultats obtenus.

Il permet de mesurer l'efficacité des investissements et des initiatives, garantissant ainsi une utilisation optimale des ressources disponibles.

Les principaux indicateurs de résultats (*output*) et d'effets sur les groupes-cibles (*outcome*) de la stratégie ont été identifiés lors de l'élaboration du « modèle d'efficacité » (annexe). Ce modèle, dont le fonctionnement est schématisé ci-dessous, permet d'établir une relation de cause à effet entre les objectifs fixés, les moyens mis à disposition (INPUT), les MESURES mises en œuvre pour atteindre les objectifs, les résultats directs de ces mesures (OUTPUTS), les effets visés sur les groupes-cibles (OUTCOMES) et l'IMPACT final attendu sur la région.

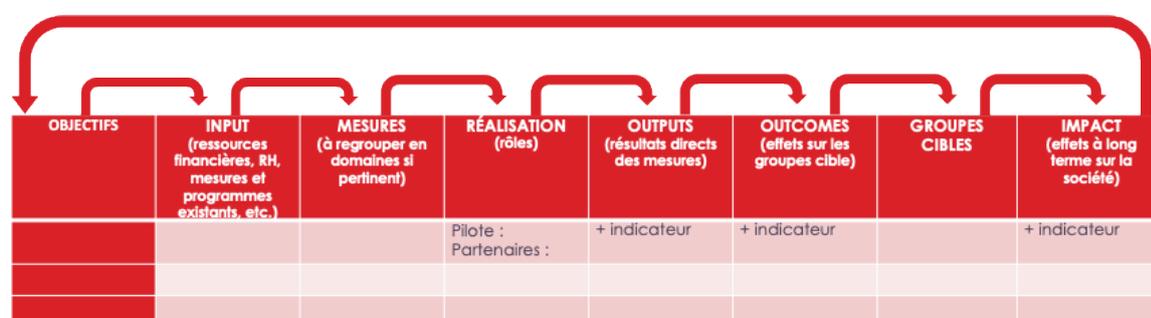


Figure 4 : Fonctionnement d'un modèle d'efficacité (ou modèle d'impact)

Les indicateurs ont été formulés pour être représentatifs des objectifs visés, mais également de façon à être mesurés de façon réaliste avec les moyens à disposition de la Région de Nyon et des autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie.

Pour mesurer ces indicateurs, une collaboration entre la Région de Nyon et ses partenaires est en effet nécessaire. Elle est décrite dans le tableau suivant :

Entité	Rôle dans le suivi de la réalisation
Région de Nyon	Mesure les résultats de la stratégie en réalisant : <ul style="list-style-type: none"> la mise à jour annuelle de sa base de données régionale un sondage auprès des communes membres tous les 2 ans (en prenant en compte les changements de législature pour solliciter les élu(e)s qui ont pu suivre la mise en œuvre) un sondage tous les 2 ans auprès des entreprises bénéficiaires des prestations proposées dans le cadre de la stratégie
Communes membres	Répondent aux sondages sur sollicitation de la Région de Nyon

Porteurs de projets	Proposent des indicateurs d'impact mesurables dans leurs dossiers de demande de subvention et garantissent leur capacité à collecter et partager ces données avec la Région de Nyon pour les projets subventionnés et/ou accompagnés.
Nyon Région Tourisme	Collabore avec la Région de Nyon pour mesurer et partager les indicateurs en lien avec les mesures réalisées dans le domaine du tourisme (ex. évolution des nuitées, enquêtes réalisées auprès des prestataires touristiques, etc.)
Canton (SPEI, StatVD)	Collabore avec la Région de Nyon pour estimer les indicateurs d'impact de la stratégie au niveau régional en mettant à disposition les bases de données et analyses réalisées au niveau cantonal.

Une évaluation biennale permet de faire l'analyse périodique de la stratégie de développement régional et fait l'état de l'évolution des différentes actions engagées.

Dans la mesure du possible, cette évaluation s'appuiera sur les indicateurs identifiés. Si l'état d'avancement de certains projets ne permet pas cette analyse par indicateur, il sera fait une évaluation qualitative des effets (*output*) et des impacts (*outcome*).

8.3 Communication de la stratégie

Des supports de communication seront élaborés pour informer sur les axes de la stratégie régionale en fonction des différents publics-cibles. Selon les typologies de projets, des communications spécifiques pourront aussi être mises en place.

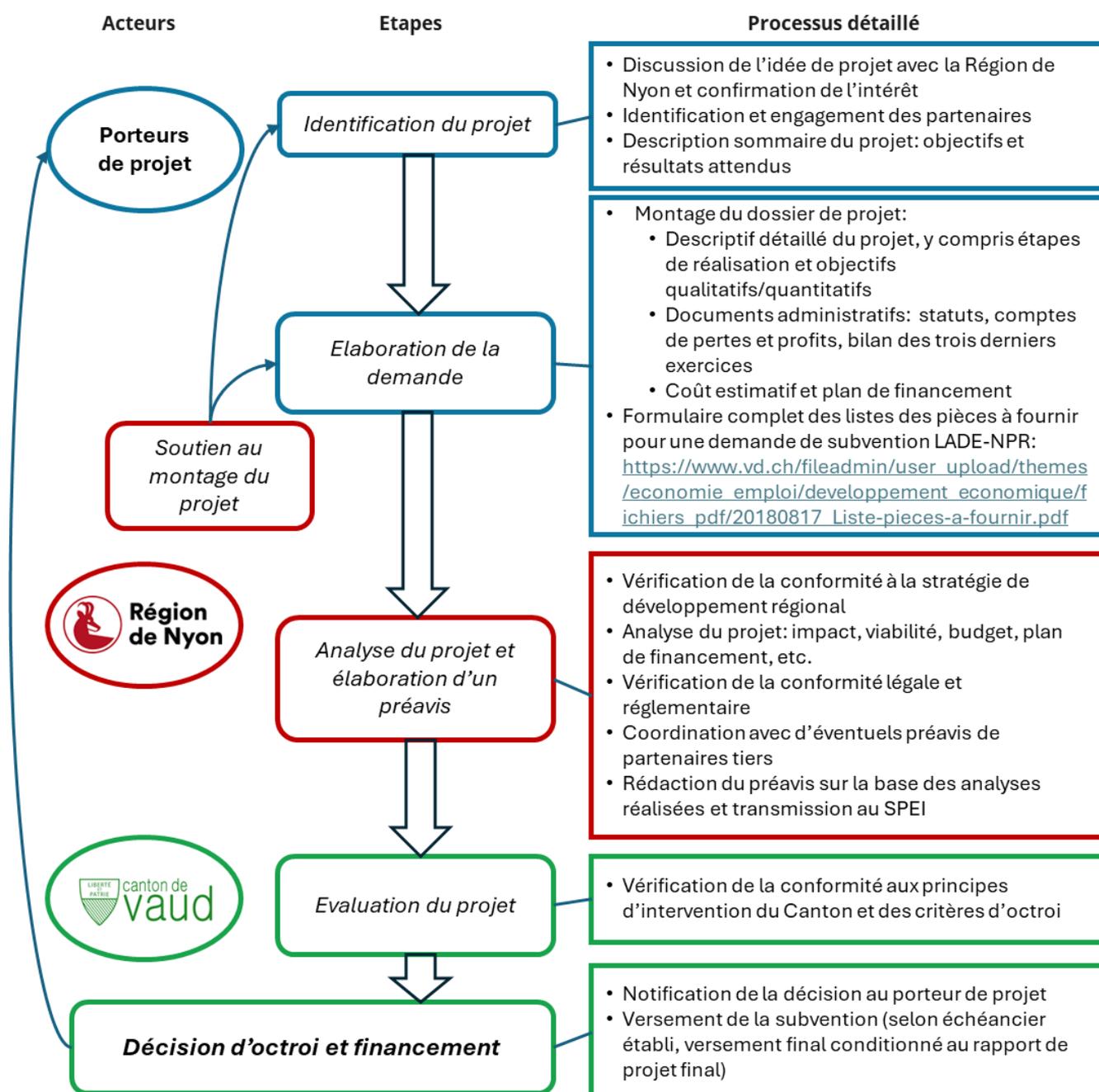
En outre, les principaux résultats et enseignements seront communiqués par l'intermédiaire du rapport annuel d'activités de la Région de Nyon. Le suivi de la stratégie fournit en effet des données essentielles pour informer les décideurs et les parties prenantes, renforçant une gestion efficace et transparente du développement régional.

Une séance d'information avec les élu(e)s sera également organisée au changement de législature afin de leur présenter la stratégie régionale. L'objectif est de créer un espace de dialogue pour faciliter l'adhésion des élu(e)s à la stratégie dans une optique de continuité, tout en y intégrant les éventuelles nouvelles propositions.

8.4 Processus d'obtention des soutiens LADE/NPR

Parmi les processus essentiels pour la réalisation d'une stratégie régionale et l'atteinte de ses objectifs figure le montage de projets régionaux.

Le schéma ci-dessous présente les principales étapes du processus de demande de subvention LADE/NPR pour un projet régional : en bleu pour les porteurs et porteuses de projets, en rouge la Région de Nyon et en vert le Canton de Vaud (SPEI principalement). À noter que la Région de Nyon conseille et accompagne les porteurs de projets dans l'ensemble du processus, en plus de son rôle essentiel dans l'élaboration des préavis.



9. Annexe : Modèle d'efficacité



INPUT : ressources financières, RH, mesures et programmes existants, etc.

OUTPUTS : résultats directs des mesures (peu influencés par des facteurs externes)

OUTCOMES : effets sur les groupes-cibles (moyennement influencés par des facteurs externes)

IMPACT : effets à long terme sur la société (fortement influencés par des facteurs externes)

Axe 1 : Conditions-cadres et gouvernance

Objectif : Créer des conditions-cadres favorisant les synergies entre les acteurs et développer les prestations offertes par la Région de Nyon

Sous-objectifs et exemples de mesures	INPUT	RÉALISATION	OUTPUTS	OUTCOMES	GROUPES-CIBLES	IMPACT
<p>Créer des synergies entre les acteurs</p> <p>Mise en réseau des différents acteurs : événements, rencontres, groupes de travail</p>	<p>Moyens RH pilote et partenaires</p> <p>Ressource additionnelle « événements »</p>	<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : communes membres</p>	<p>Formations, séances d'information thématiques</p> <p>Indicateurs : nb séances, nb participants</p>	<p>Collaborations, mutualisations, amélioration de la circularité, économies d'échelle</p> <p>Indicateurs : taux de satisfaction des participants (évaluation)</p>	<p>Entreprises</p> <p>Communes</p> <p>Associations</p>	<p>Efficiency et gains de temps</p> <p>Implantation et développement d'entreprises</p>
<p>Faire connaître et développer les services auprès des entreprises et communes</p> <p>Création d'un Guichet des entreprises</p> <p>Renforcement de la stratégie de communication</p> <p>Création d'événements/rencontres</p>	<p>Co-financements privés</p> <p>Enquêtes réalisées (communes, Grand Genève)</p>	<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : communes membres, Forum économique de La Côte</p>	<p>Nouvelles prestations proposées pour les entreprises</p> <p>Indicateur : nb prestations fournies</p>	<p>Identification de la Région de Nyon comme ressource pour le soutien des entreprises</p> <p>Efficience des groupes-cibles, facilitation des financements</p> <p>Indicateur : perception des groupes-cibles via sondage</p>	<p>Entreprises</p> <p>Communes</p> <p>Faïtières</p>	<p>Augmentation de la valeur ajoutée des zones d'activité</p>
<p>Améliorer la maîtrise foncière sur le long terme</p> <p>Mettre en œuvre la SRGZA comme outil d'une politique foncière active (cohérence entre vision et implantations)</p> <p>Animer les organes de gestion</p> <p>Faire connaître et renforcer le rôle de la SOFREN comme facilitateur des opérations foncières liées à la stratégie régionale</p>		<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : communes membres, SOFREN, Canton</p>	<p>Monitoring des disponibilités foncières actuelles et prévisionnelles, coordination SRGZA, actions de promotion de la SOFREN</p> <p>Indicateurs : données disponibles, nb séances organes de gestion, nb préavis, nb d'actions</p>	<p>Maîtrise foncière renforcée, évolution du secteur secondaire, Renforcement du rôle de la SOFREN</p> <p>(Indicateurs : perception des communes via sondage, nb d'emplois dans le secondaire, nb d'opérations foncières soutenues par la SOFREN)</p>	<p>Entreprises</p> <p>Communes</p>	<p>Création d'emplois</p> <p>Amélioration de l'attractivité de la région</p> <p>Indicateurs : emplois créés, perception de l'impact économique (sondage)</p>
<p>Renforcer la mobilité régionale</p> <p>Améliorer la desserte des transports publics en-dehors des villes-centres</p> <p>Poursuivre le développement d'autres moyens, en collaboration avec les acteurs économiques</p>		<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : communes, Canton, entreprises, associations (ex. PRO VELO)</p>	<p>Nouvelles lignes, cadences et services mis en place</p> <p>Indicateurs : nb lignes/services</p>	<p>Amélioration de la desserte</p> <p>indicateurs : nb d'utilisateurs, temps de trajet, taux de satisfaction (sondage)</p>	<p>Communes</p> <p>Population</p> <p>Entreprises</p>	

INPUT : ressources financières, RH, mesures et programmes existants, etc.

OUTPUTS : résultats directs des mesures (peu influencés par des facteurs externes)

OUTCOMES : effets sur les groupes-cibles (moyennement influencés par des facteurs externes)

IMPACT : effets à long terme sur la société (fortement influencés par des facteurs externes)

Axe 2 : Tourisme et activités régionales

Objectif : Développer une offre touristique valorisant les atouts régionaux et créer des synergies entre les différents acteurs et domaines d'activités

Sous-objectifs et exemples de mesures	INPUT	RÉALISATION	OUTPUTS	OUTCOMES	GROUPES-CIBLES	IMPACT
<p>Développer le portefeuille d'offres pour le tourisme d'affaires</p> <p>Mise en valeur des activités régionales et des formations professionnelles pour les touristes d'affaires</p> <p>Créer des synergies avec le tourisme local</p> <p>Organisation de formations et rencontres entre les acteurs</p>	<p>Moyens RH pilote et partenaires</p> <p>Financements LADE/NPR/SPEI</p> <p>Co-financements partenaires</p> <p>Fonds pour développer des outils</p> <p>Ressource additionnelle « événements »</p>	<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : Nyon Région Tourisme, communes membres, associations, acteurs privés, fondations</p>	<p>Rencontres/formations, supports, actions de communication croisée</p> <p>Indicateurs : nb actions, rencontres et participants</p>	<p>Augmentation de la visibilité et des visiteurs</p> <p>Indicateurs : connaissance de l'offre (sondage), nb nuitées, ratio des types de visiteurs (affaires/loisirs)</p>	<p>Touristes d'affaires et de loisirs</p> <p>Prestataires touristiques (hôtellerie, transport, activités, etc.)</p>	<p>Attractivité et visibilité du territoire comme destination touristique</p>
<p>Développer les activités « 4 saisons » et renforcer leur complémentarité</p> <p>Valorisation du patrimoine culturel/naturel et de l'offre sportive</p> <p>Prise en compte de la préservation et de la redynamisation de la biodiversité dans les offres développées</p> <p>Développement de l'offre et des infrastructures adaptées à une destination « 4 saisons »</p> <p>Mise en place d'une communication croisée entre offre sportive, culturelle et touristique</p>		<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : Nyon Région Tourisme, communes membres, associations, acteurs privés, fondations</p>	<p>Offres, supports et actions de promotion, Soutien à la création de nouvelles infrastructures</p> <p>Indicateurs : nb offres, supports/actions et soutiens, nb acteurs impliqués</p>	<p>Adaptabilité, visibilité et attractivité de l'offre</p> <p>Indicateurs : nb visiteurs et répartition sur l'année</p>	<p>Touristes de loisirs</p> <p>Hébergeurs</p> <p>Communes</p>	
<p>Valoriser l'excursionnisme et renforcer le tourisme local</p> <p>Promotion des activités à la journée auprès de la population locale/régionale</p> <p>Développement de la carte d'hôte régionale</p> <p>Mise en place de produits pour encourager les visiteurs à passer au moins une nuit dans la région (ex. : offres combinées avec nuitées)</p> <p>Mise en avant des forces pour attirer des touristes dans la région et développer l'économie touristique locale</p>		<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : Nyon Région Tourisme, communes membres, associations, acteurs privés, fondations</p>	<p>Offres combinées, support et actions de promotion</p> <p>Indicateurs : nb offres, et supports et actions, nb acteurs impliqués</p>	<p>Développement, visibilité et attractivité de l'offre</p> <p>Indicateurs : nb emplois créés, nb d'utilisateurs des offres (sondages via NRT)</p>	<p>Excursionnistes/habitants</p> <p>Hébergeurs</p> <p>Communes</p>	<p>Création d'emplois</p> <p>Amélioration de la qualité de vie et de la biodiversité</p>
<p>Renforcer l'image et la notoriété touristique régionales</p> <p>Mesurer l'état de l'image et de la notoriété touristique régionales</p> <p>Adapter et/ou redéfinir l'identité touristique régionale</p>		<p>Pilote : Nyon Région Tourisme</p> <p>Partenaires : Région de Nyon, prestataires des branches, communes</p>	<p>Etude de notoriété/image</p> <p>Identité qui différencie l'offre touristique (concept)</p> <p>Actions de promotion basées sur le concept</p> <p>Indicateurs : étude, document du concept, nb actions</p>	<p>Adhésion des parties prenantes aux orientations tirées de l'étude et au concept</p> <p>Indicateur : validation du concept (séance)</p>	<p>Touristes d'affaires et de loisirs</p> <p>Hébergeurs</p> <p>Transporteurs</p> <p>Prestataires d'activités</p>	<p>Indicateurs : emplois créés, perception de l'impact économique, indicateurs biodiversité RdN (sondage)</p>

INPUT : ressources financières, RH, mesures et programmes existants, etc.

OUTPUTS : résultats directs des mesures (peu influencés par des facteurs externes)

OUTCOMES : effets sur les groupes-cibles (moyennement influencés par des facteurs externes)

IMPACT : effets à long terme sur la société (fortement influencés par des facteurs externes)

Axe 3 : Valorisation des ressources et circuits courts

Objectif : Optimiser et circulariser l'utilisation des ressources et renforcer le tissu économique local

Sous-objectifs et exemples de mesures	INPUT	RÉALISATION	OUTPUTS	OUTCOMES	GROUPES-CIBLES	IMPACT
<p>Ancrer les activités localement</p> <p>Diagnostic régional et priorisation des filières et chaînes de valeur à renforcer</p> <p>Soutiens opérationnels et financiers</p> <p>Soutien au développement de circuits courts</p>	<p>Moyens RH pilote et partenaires</p> <p>Financements LADE/NPR/SPEI</p> <p>Co-financements partenaires</p> <p>Nouveau fonds pour développer des outils</p> <p>Ressource additionnelle « événements »</p>	<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : Organes de gestion des sites stratégiques, experts</p>	<p>Feuille de route basée sur le diagnostic réalisée et diffusée</p> <p>Demandes de soutien ponctuel</p> <p>Indicateurs : rapport de diagnostic, nb soutiens</p>	<p>Meilleure connaissance et développement des chaînes de valeur</p> <p>Indicateurs : évolution des emplois et entreprises dans les chaînes de valeur identifiées</p>	<p>Entreprises</p> <p>Communes</p>	<p>Implantations de nouvelles activités et augmentation de la valeur ajoutée</p>
<p>Valoriser les filières courtes</p> <p>Soutien au développement du Pôle bois et participation à la Plateforme vaudoise du bois</p> <p>Soutien au développement de 1-2 filières stratégiques additionnelles identifiées par le diagnostic régional</p>		<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : Plateforme vaudoise du bois, communes, faïtières</p>	<p>Développement de la plateforme et création du Pôle bois, soutiens au développement des autres filières prioritaires</p> <p>Indicateurs : nb membres de la plateforme, nb entreprises labelisées, nb soutiens attribués</p>	<p>Développement des entreprises des filières</p> <p>Indicateurs : nb implantations et emplois créés dans les filières</p>	<p>Entreprises des filières</p> <p>Communes</p> <p>Plateforme vaudoise du bois</p>	<p>Amélioration de la compétitivité des entreprises</p> <p>Création d'emplois</p> <p>Économie de ressources et sécurité d'approvisionnement</p>
<p>Développer l'économie circulaire dans les secteurs stratégiques</p> <p>Mise en réseau des acteurs par secteur (construction, agro-alimentaire, etc.) et partage d'expérience</p> <p>Intégration plus poussée de l'économie circulaire dans les critères d'attribution des soutiens financiers</p> <p>Montage de projets régionaux collaboratifs LADE/NPR pour répliquer les bonnes pratiques</p>		<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : faïtières, organes de gestion des sites stratégiques, SPEI, experts</p>	<p>Rencontres organisées, système de critères développé et intégré, projets accompagnés</p> <p>Indicateurs : nb rencontres et participants, nb projets accompagnés et soutenus, fichier avec description du système</p>	<p>Réduction de la production de déchets, augmentation du réemploi, économies réalisées et revenus additionnels</p> <p>Indicateurs : impacts des projets (à faire remonter par les porteurs de projets (ex. tonnes de déchets/coproduits, gains réalisés)</p>	<p>Entreprises des secteurs stratégiques</p> <p>Communes</p>	<p>Amélioration de la performance des entreprises (environnement, sociale, économie)</p>
<p>Promouvoir l'économie circulaire auprès des acteurs régionaux</p> <p>Valorisation et promotion des services en place</p> <p>Création de nouveaux services</p>		<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : associations, communes membres, entreprises</p>	<p>Services créés et développés, promotion de la plateforme d'échanges (RégIONtroc)</p> <p>Indicateurs : nb actions de promotion, nb nouveaux services</p>	<p>Utilisation des services et flux générés</p> <p>Indicateurs : nb utilisateurs de la plateforme, nb utilisateurs des services, nb de transactions réalisées via la plateforme</p>	<p>Citoyens</p> <p>Communes</p>	<p>Indicateurs : emplois créés, perception de l'impact économique (sondage)</p>



INPUT : ressources financières, RH, mesures et programmes existants, etc.

OUTPUTS : résultats directs des mesures (peu influencés par des facteurs externes)

OUTCOMES : effets sur les groupes-cibles (moyennement influencés par des facteurs externes)

IMPACT : effets à long terme sur la société (fortement influencés par des facteurs externes)

Axe 4 : Innovations et compétences

Objectif : Développer les innovations et les compétences nécessaires à l'atteinte des objectifs de la stratégie

Sous-objectifs et exemples de mesures	INPUT	RÉALISATION	OUTPUTS	OUTCOMES	GROUPES-CIBLES	IMPACT
<p>Encourager les projets pilotes innovants</p> <p>Accompagnement au montage de projets pilotes dans les domaines prioritaires (tourisme, chaînes de valeur prioritaires identifiées dans l'axe 3) et faciliter l'obtention des financements</p> <p>Développement de critères de répliquabilité régionale pour la sélection des projets</p> <p>Valorisation du Fonds régional de l'innovation en capitalisant sur les lauréats du Prix à l'innovation (ex. commercialisation, passage à l'échelle)</p>	<p>Moyens RH pilote et partenaires</p> <p>Financements LADE/NPR/SPEI, Innosuisse, Innotour</p>	<p>Pilote : Porteurs de projets (privés et publics)</p> <p>Partenaires : Région de Nyon, Canton, hautes écoles, prestataire de service, Innosuisse, Innotour</p>	<p>Projets pilotes réalisés</p> <p>Indicateurs : nb projets accompagnés et soutenus, nb d'entreprises engagées, soutiens octroyés (directs et autres financeurs)</p>	<p>Capitalisation des projets pilotes</p> <p>Indicateur : impact des projets (à faire remonter par les porteurs de projets), nb communications autour des projets</p>	<p>Entreprises</p> <p>Associations</p> <p>Communes</p>	<p>Renforcement du savoir-faire régional et différenciation</p> <p>Amélioration de la compétitivité des entreprises</p>
<p>Favoriser l'innovation sociale en lien avec les missions de la Région</p> <p>Accompagnement au développement d'un centre de l'innovation sociale</p> <p>Accompagnement des porteurs de projets favorisant ou promouvant l'innovation sociale (projets régionaux, événements et projets culturels)</p>	<p>Fonds régional à l'innovation Région de Nyon</p>	<p>Pilote : Ville de Nyon</p> <p>Partenaires : Ville de Gland, Fondation Esp/Asse, associations</p>	<p>Création du centre</p> <p>Indicateurs : rapport d'activités, nb soutiens, nb d'acteurs engagés</p>	<p>Mutualisations ou collaborations initiées, services créés</p> <p>Indicateurs : nb services et collaborations, nb utilisateurs</p>	<p>Entreprises</p> <p>Citoyens</p>	<p>Création d'emplois</p>
<p>Renforcer les compétences locales dans les thématiques-clés du développement régional</p> <p>Thématiques prioritaires : tourisme, durabilité et biodiversité, économie circulaire, numérisation, innovation</p> <p>Rencontres régionales et partage de bonnes pratiques</p> <p>Soutien aux formations (initiales et continues, GPA-AppApp) et mise en valeur des formations auprès des entreprises</p> <p>Soutien aux porteurs de projets innovants</p>	<p>Co-financements partenaires</p> <p>Fonds pour développer des outils</p>	<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : écoles et instituts de formations, experts, organismes d'aide, communes membres, associations, fondations</p>	<p>Rencontres et formations organisées, projets soutenus</p> <p>Indicateurs : nb rencontres, formations et participants, nb projets et soutiens</p>	<p>Renforcement des compétences et connaissances des formations, impacts économiques</p> <p>Indicateurs : taux de satisfaction (évaluation), impacts des projets (à faire remonter par les porteurs)</p>	<p>Entreprises</p> <p>Associations</p> <p>Communes membres</p> <p>Personnes en formation</p>	<p>Amélioration de la performance des entreprises (environnement, sociale, économie)</p> <p>Indicateurs : emplois créés, perception de l'impact économique (sondage)</p>
<p>Soutenir les projets de recherche qui répondent à la stratégie de développement régional</p> <p>Accompagnement au montage et financement de projets de recherche en soutien aux chaînes de valeur prioritaires pour la région et notamment dans les domaines de l'agronomie, du tourisme et de la biodiversité</p> <p>Organisation de rencontres d'experts</p>	<p>Ressource additionnelle « événements »</p>	<p>Pilote : Région de Nyon</p> <p>Partenaires : Canton (selon domaine) et autres financeurs, instituts de recherche, agriculteurs, entreprises</p>	<p>Rencontres organisées, projets soutenus</p> <p>Indicateurs : nb rencontres, formations et participants, soutiens</p>	<p>Renforcement des compétences, activités créées</p> <p>Indicateurs : taux de satisfaction (évaluation), nb activités et utilisateurs</p>	<p>Entreprises du secteur</p>	<p>Indicateurs : emplois créés, perception de l'impact économique (sondage)</p>